



# Concept de sélection pour une ISMF Youth World Cup

Saison 2024 - 2025

29 octobre 2024

## 1 Préambule

Le circuit ISMF Youth World Cup est une série de compétitions internationales de ski-alpinisme, rassemblant les jeunes athlètes U18 et U20. Chaque saison, plusieurs épreuves (Sprint, Vertical, Individuel) sont organisées en Europe, permettant aux jeunes de se mesurer et de se préparer aux niveaux élite et international.

La responsabilité de la participation des athlètes régionaux repose principalement sur les centres régionaux. Les inscriptions sont gérées par la fédération nationale. Les athlètes possédant une *Swiss Olympic Card National* bénéficient de l'encadrement de la fédération.

Si une athlète ou un athlète est invité(e) par la fédération pour participer à une ISMF Youth World Cup, il ou elle bénéficie des mêmes prestations que les athlètes du cadre national de la relève. Cela inclut l'encadrement, le soutien logistique et les ressources allouées aux jeunes talents nationaux, assurant ainsi un niveau de soutien équivalent pour les athlètes invités et ceux déjà intégrés au programme national.

## 2 Sélections

La sélection est valable pour une épreuve de l'ISMF Youth World Cup. La décision de sélectionner à nouveau une athlète ou un athlète pour une seconde ISMF Youth World Cup repose sur les mêmes critères.

### Période de sélection

01.12.2024 – 30.04.2025

### Compétitions définies par la fédération nationale

Toutes les courses du circuits CAS Youth Skimo Cup, ainsi que les courses du circuit ISMF Youth World Cup

### Critères de sélection

#### Conditions cadres

- Posséder une carte régionale
- U18 : 2007-2008
- U20 : 2005-2006
- Une participation à au moins une ISMF Youth World Cup avec son Centre Régional ou de manière privée

#### Performances

La densité de performance, le niveau de la course, le retard sur la ou le vainqueur ainsi qu'une comparaison avec les athlètes de l'équipe nationale sont pris en compte.

## Concept de sélection pour ISMF Youth World Cup

### Potentiel

- Capacités techniques spécifiques : descente, montée, changements (PISTE).
- LEMOVIS (PISTE)
- Courbe de forme
- Potentiel en vue de futures compétitions

Trois points par critères sont distribués. Au total, 12 points sont distribués pour le potentiel. Une liste de classement pour le potentiel par catégorie est établie

L'entraîneur(e) responsable du centre régional donne son avis sur le potentiel de l'athlète

### Clause médicale

Des athlètes peuvent bénéficier d'une dérogation spéciale pour des motifs médicaux. Le certificat médical doit être établi directement après le début de la maladie ou la blessure afin qu'une éventuelle sélection soit possible. Le chef du sport de performance doit en être informé le plus rapidement possible.

Si un athlète ou un athlète sélectionné(e) présente des problèmes de santé, le chef du sport de performance doit en être immédiatement et complètement informé. Un examen obligatoire peut être imposé à l'athlète par un médecin de la fédération. Le comité de sélection avec un médecin de la fédération décide de la participation définitive de l'athlète.

### Commission de sélection

La commission de sélection se compose de :

- Urs Stöcker, chef du secteur sports de performance (avis décisif en cas d'égalité)
- Denis Vanderperre, chef du sport de performance
- William Déglise, responsable de la relève
- Aurélien Lathion, entraîneur national de la relève

### 3 Communication

La fédération nationale informe par mail l'athlète sélectionné(e) au moins 10 jours avant la compétition.

Bern, octobre 2024

---



William Déglise

Responsable de la relève Swiss Ski Mountaineering  
Chef Nachwuchs Swiss Ski Mountaineering

[william.deglise@sac-cas.ch](mailto:william.deglise@sac-cas.ch) | [www.sac-cas.ch](http://www.sac-cas.ch)